

NEWS letter

DE LA MISSION LOCALE SUD-GIRONDE

Sommaire

PAGE 2 - Témoignage
Nathalie Lambolez,
directrice CIO Langon

PAGE 2 - Focus
sur le contrat aidé

PAGE 3 - Les actualités de la
Mission Locale

PAGE 4 - Interview de Ayoub
IDRYSY, accompagné par le
dispositif Garantie Jeunes



EDITO | Luc Sonilhac, Président

Mesdames, Messieurs,

Le 17 juin dernier, nous avons été conviés au dialogue de gestion que doit tenir annuellement notre mission locale avec l'État, représenté sur notre territoire par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Nous avons ainsi pu vérifier les écarts et proposer des ajustements en rapport avec nos ambitions pour 2021 grâce à un exposé précis, établi par l'équipe de direction avec l'appui de toute l'équipe de la mission locale du Sud-Gironde. Ici, je tiens à les remercier toutes et tous pour leur engagement au quotidien. Notre ambition d'atteindre plus de 50% de jeunes en GJ d'ici la fin de l'année est en cours.

Non seulement nos équipes de conseillers généralistes et de conseillers Garantie Jeunes facilitent l'entrée des jeunes dans ce dispositif, mais aussi nous recrutons qualitativement pour une meilleure réactivité de notre service emploi.

Concernant l'assouplissement des critères d'entrée en Garantie Jeunes pour les travailleurs précaires, la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne s'exprime : « *au cas par cas, et lorsque les conseillers en Missions Locales estiment compatible leur activité avec l'intensité de l'accompagnement qui caractérise le dispositif, je souhaite que les jeunes en situation de précarité, exerçant des activités (salarisées ou non) à caractère ponctuel ou à durée très limitée, puissent être admis en garantie jeunes. À titre de repère, d'admettre des jeunes ayant un contrat de moins de 10h par semaine* ».

Mais La Mission Locale n'en oubliera pas moins les freins périphériques que sont la mobilité, la santé, le logement....

En vous invitant à relayer largement cette première Newsletter auprès de vos équipes d'élus et de vos administrés, d'avance merci !

Le baromètre de la Mission Locale

29,5%

c'est l'augmentation constatée du nombre de jeunes ayant fréquenté la Mission Locale pour la première fois en 2021 (août 2021).

1362

jeunes de 16 à 25 ans sont accompagnés par des conseillers en insertion professionnelle de la Mission Locale.

1741

jeunes sont en contact avec un conseiller de la Mission Locale, ceci en lien avec l'offre de service globale.

555

d'entre eux sont actuellement en emploi.

Témoignage

Deux acteurs, une mission commune

“L'Éducation Nationale, comme la Mission Locale, doit assurer la prise en charge des jeunes en situation de décrochage. L'obligation de formation (de 16 à 18 ans), effective depuis août 2020, a logiquement fait augmenter le nombre de jeunes à accompagner. Le partenariat est alors devenu évident pour travailler plus efficacement : ensemble nous recoupons nos informations pour identifier et rencontrer au plus vite les jeunes qui sortent du système scolaire. L'objectif final étant de déterminer, avec eux, le dispositif ou l'accompagnement le plus adapté à leurs projets.”



Nathalie Lambolez
Directrice CIO Langon

“En travaillant ensemble, notre temps de réaction s'est considérablement réduit !”

Focus



31/08 Signature de la demande d'aide au contrat-aidé à la Mairie de Mongauzy

Contrat aidé : la solution 100% gagnante pour les jeunes et les professionnel.le.s

INTERVIEW CROISÉE

Clara Delas - Maire de Mongauzy
Sylvain Pedeneau - Conseiller emploi Mission Locale Sud-Gironde

Sylvain, quelle est la particularité du contrat signé entre Laurine et la mairie de Mongauzy ?

Sylvain Pedeneau : « Il s'agit d'un contrat aidé, appelé Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le secteur non marchand et Contrat Initiative Emploi (CIE) pour le secteur marchand. Ce type de contrat permet à la mairie de Mongauzy de bénéficier d'une aide de l'état pour embaucher Laurine. En contrepartie, la municipalité s'engage à développer les compétences et les savoirs de Laurine, via un plan de formation. Le contrat est signé pour une durée minimum de 6 mois et peut être renouvelé jusqu'à 2 ans. »

Toutes les structures peuvent-elles en bénéficier ?

S. P. : « C'est au prescripteur, en l'occurrence ici, la Mission Locale, de déterminer si le-la candidat-e est éligible. Pour cela, il-elle doit avoir entre 16 et 25 ans révolus et être suivi-e par la Mission Locale. On établit ensuite une fiche qui identifie les compétences à développer pendant la prise de poste. Des bilans sont réalisés à mi-parcours et à la fin du contrat pour faire état de la progression du ou de la candidat-e. Il s'agit d'abord d'un accompagnement



Un contrat aidé est un contrat de travail classique pour lequel l'employeur perçoit une aide financière à hauteur de 65% du salaire.

professionnel, mais aussi d'un soutien au niveau personnel. Tout est lié, on parle de l'attitude en général : le savoir-être dans la vie quotidienne se retranscrit forcément dans le savoir-être au travail. »

Un contrat aidé est-il facile à mettre en place ?

S.P. : « Entre le moment où un.e candidat.e répond à une offre et la signature du contrat il peut ne se passer que quelques jours : nous sommes très réactifs ! D'autant plus que nous travaillons de concert avec Pôle emploi pour identifier encore plus efficacement les jeunes susceptibles d'entrer dans ce dispositif.

Enfin, les collectivités sont de plus en plus sensibilisées à nos actions. Elles ont, elles aussi, à cœur d'aider les jeunes et nous les redirigent dès qu'elles le peuvent. »

Madame la maire, quels sont les avantages d'un contrat aidé pour votre commune ?

Clara Delas : « Mongauzy n'est pas une très grosse commune, mais nous avons tout de même une école. Cela implique d'y allouer d'importants moyens, tant humains que financiers (quasiment la moitié du budget). Pourtant, on se rend bien compte que d'autres services ont besoin de renfort... Ce qui était le cas du secrétariat ! L'aide à hauteur de 65% du salaire de Laurine nous permet de l'embaucher et ainsi, de soulager Sandrine, notre secrétaire. De plus, même si je ne la mets pas à la retraite tout de suite (rires), j'anticipe ! Former les gens prend du temps. Nous ne savons pas encore si nous pourrions embaucher Laurine à la fin de sa formation, mais si tout se passe bien pour elles, comme pour nous, nous l'espérons ! Dans tous les cas, cela n'aura pas été du temps de perdu, multiplier les expériences professionnelles crée une dynamique enrichissante. Autant pour les jeunes que pour nous, c'est un partage. »

ACTUALITÉS

Insertion des jeunes, rentrée 2021 le point sur l'actualité...

« **Le revenu d'engagement est de proposer à chaque jeune qui en a besoin un parcours vers l'emploi dans lequel ses besoins sont évalués et un accompagnement individualisé proposé** ».

Il s'agit bien sous ce nouveau nom de mettre en œuvre le principe de Garantie Jeunes universelle et de revenu universel.

Depuis longtemps souhaité par les travailleurs sociaux et les mouvements de jeunesse, le principe d'une ressource financière à destination des jeunes de 16 à 25 ans pourrait aujourd'hui devenir plus réel.

Il s'agit, avec ce revenu d'engagement, de rendre plus pertinent l'accès à l'autonomie des jeunes et des jeunes ruraux en particulier. Il convient également avec ce dispositif de gommer les aspects les plus saillants de la précarité des jeunes. Pour autant, il conviendra de veiller à ce que les

jeunes ne s'installent pas dans une situation elle-même précaire en se satisfaisant d'un revenu de 500€ par mois.

Une telle ambition serait forcément contre-productive, amenant les jeunes à s'éloigner non seulement du marché du travail, d'une contribution au fonctionnement de la nation, mais également de toute forme de socialisation et d'organisations humaines.

Afin d'éviter cet écueil, le rôle des missions locales est central. Chaque conseiller, en relation avec un jeune concerné par le revenu d'engagement, travaillera à la réalisation des droits et des devoirs de chacun.

Une nouvelle expérience de travail social s'ouvre désormais...



Passer la première !



Un simulateur de conduite à la Mission Locale

Les examens du permis de conduire sont redoutés et les clés du succès sont bien dissimulées, quelque fois introuvables. Les raisons de l'échec sont quasiment toujours les mêmes : stress, loterie malchanceuse, surmotivation stressante, démotivation latente et capacités financières précaires. Grâce au concours de l'Etat, la Mission Locale est désormais dotée d'un simulateur de conduite. Oscar, c'est son nom peut être utilisé **gratuitement** dans le cadre de l'apprentissage et de la consolidation des connaissances au permis de conduire. Renseignements et rendez-vous auprès de la Mission Locale.



Erasmus Days



Erasmus Days, une opportunité, afin de partir à l'étranger et de s'ouvrir à de nouveaux horizons...

Les #ErasmusDays sont devenus une fête européenne incontournable organisée en France et dans le monde. Pendant trois jours, écoles, collèges, lycées, universités, CFA, missions locales, organisent des événements virtuels et physiques pour valoriser leurs projets européens. C'est l'occasion pour les acteurs et citoyens européens de montrer concrètement l'utilité de l'Europe et de témoigner de leur expérience internationale réussie. La Mission Locale Sud-Gironde, en partenariat avec Solid'avenir, le lycée Jean Renou et Cap Solidaire, organise une rencontre débat sur ce thème le 14 octobre toute la journée, en présence de Victoria Guillomon influenceuse. Rencontre à l'Amicale Laïque de La Réole.

Objectif Communication

Communiquer, bien communiquer, mieux communiquer ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette fin d'années. Les collectivités qui nous soutiennent, les entreprises qui nous font confiance, les jeunes qui fréquentent la Mission Locale doivent pouvoir accéder à un maximum d'informations les concernant.



Afin de compléter la palette de nos outils de communication, nous avons eu la joie de participer à l'émission de radio « Parlons terroir » sur Radio Entre Deux Mers 98.4 FM animée par Patrick Couzineau permettant une large diffusion de notre offre de services. Quel plaisir !

Projet de jeunes



Dragon en bois de récupération réalisé dans le cadre d'une semaine d'immersion avec l'association Adichats.



Remise officielle des bas-reliefs sculptés par les participants.

PORTRAIT Ayoub IDRYSY



Accompagné dans le cadre du dispositif « Garantie Jeunes » depuis le mois de novembre 2020.

Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours avant de venir à la Mission Locale Sud Gironde ?

J'habite à Langon, j'ai 19 ans. J'ai validé un CAP Serrurier Métallier au Lycée des métiers à Langon en 2020. Ensuite, je voulais travailler en Interim. Mais comme je n'ai pas de permis, et que les entreprises

de ce secteur sont éloignées de Langon, on ne m'a pas proposé de missions.

Comment avez-vous connu la Mission Locale Sud Gironde ?

Lorsque je suis allé en agence d'interim, la personne de l'agence m'a conseillé de venir à la Mission Locale. Elle m'a dit que cela pourrait m'aider dans mes démarches et de revenir après. J'y suis allé le jour même et j'ai vu une conseillère. Elle m'a présenté la « Garantie Jeunes ». Je ne connaissais pas, je me suis dit que ça pourrait m'aider.

Et alors, la « Garantie Jeunes » ?

Ça m'a apporté beaucoup d'informations sur le monde du travail. Il y a trop de choses que je ne connaissais pas... Et puis comment se présenter devant un patron. Ça m'a aussi aidé à reprendre un rythme normal, se lever le matin, avoir un truc à faire.

J'étais intéressé par le métier de vendeur. Pendant mon accompagnement, mon conseiller m'a proposé de participer à une Méthode de Recrutement par Simulation pour entrer au Brico Leclerc de Langon. Je l'ai fait et j'ai été retenu. J'ai participé à une formation et ensuite j'ai travaillé pendant 5 mois au rayon jardinerie. En commençant la « Garantie Jeunes », je n'aurais jamais imaginé travailler en tant que conseiller vendeur.

Et maintenant ?

J'ai découvert les métiers de la vente et je veux continuer à travailler dans ce secteur. Avec l'aide mon conseiller, j'ai fait d'autres candidatures mais ma priorité est d'obtenir le permis de conduire. Grâce à mes salaires, j'ai pu m'inscrire en auto-école.

Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à commencer une « Garantie Jeunes » ?

Il faut y aller !! C'est plus simple de s'intégrer dans le monde professionnel avec l'aide et les conseils de tous les intervenants, on a moins peur et on se rend compte que c'est possible. ET même avec les autres jeunes on s'aide. C'est plus facile que de le faire tout seul.